

Construction navale

d'une valeur comprise entre 700 millions de dollars et 1,2 milliard de dollars. Ces commandes représenteraient une tranche supplémentaire de 25 à 33 p. 100 des recettes totales des chantiers du pays pendant cette période.

Troisièmement, le gouvernement a déjà indiqué qu'il était prêt à aider l'industrie de la construction navale à mieux répondre à la demande réduite. L'industrie devra cependant réduire sa capacité, ce qui l'obligera peut-être à fermer certains chantiers ou à adopter d'autres mesures telles que des fusions, des spécialisations ou des diversifications. L'initiative doit toutefois être prise par l'industrie.

Le gouvernement est prêt à aider l'industrie à mettre en oeuvre des programmes de restructuration de nature à aider les chantiers navals à mieux soutenir la concurrence et, par conséquent, à réduire les effets négatifs pour les travailleurs et les localités.

La présentation d'un programme de restructuration par l'industrie ontarienne de la construction navale a été le premier résultat concret de cette offre. Les propriétaires du chantier de Collingwood ont conclu qu'ils ne pouvaient plus continuer à exploiter le chantier. Avec les propriétaires d'un autre grand chantier de l'Ontario, ils ont élaboré un programme de restructuration de leurs activités lequel vise essentiellement à fermer le chantier de Collingwood ainsi qu'à fusionner et moderniser les chantiers de Port Weller et de Port Arthur afin qu'ils soient plus concurrentiels.

Je pourrais, monsieur le Président, encore bien longtemps, parler de différents sujets touchant les chantiers maritimes, mais il faut rappeler que dans le cas des chantiers maritimes du Québec en particulier, lorsque l'hiver dernier les travailleurs de Lauzon en particulier ont eu d'énormes difficultés, alors que ces gens-là attendaient de l'aide, le gouvernement fédéral n'a pas hésité, par le biais de formation, de recyclage d'employés, et ainsi de suite, à essayer d'aider les gens du milieu des chantiers maritimes et en particulier dans la grande région de Québec. Et je dois, monsieur le Président, saluer ici les efforts énergiques de mon collègue de Lévis (M. Gabriel Fontaine), qui n'a jamais cessé depuis le début de ce dossier des chantiers maritimes au Québec, de se préoccuper de la question des chantiers maritimes et de travailler avec acharnement avec l'appui plein et entier de tous ses collègues du caucus du Québec, du caucus du gouvernement conservateur, afin de trouver des solutions rationnelles, logiques et efficaces aux vrais problèmes que rencontre la construction navale au Canada, et nous n'avons pas des supposés comités, comme nous le propose notre oiseau de malheur, le très bien connu du côté libéral, le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart), ce n'est pas avec des solutions semblables, dis-je, que nous trouverons vraiment les vrais remèdes aux problèmes qui existent dans la construction navale au Canada.

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, même si nous avons entendu plusieurs propos qui veulent contredire la proposition qui a été mise de l'avant par le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart), j'aimerais souligner que ce qui me préoccupe le plus dans tout ce qui a été dit à la suite de mon collègue de Montréal—Sainte-Marie c'est cette volonté manifestée par le gouvernement de ne pas donner suite à une demande tout à fait légitime de créer un comité qui permettrait d'étudier de façon satisfaisante les besoins en matière

de chantiers navals au Québec. On connaît, et je pense que mon collègue de Montréal—Sainte-Marie a fait une démonstration sans équivoque, les problèmes avec lesquels sont aux prises tous les employés, tous les ouvriers qui oeuvrent dans le domaine des chantiers navals.

Malheureusement, tout ce qu'on demande c'est d'avoir un comité formé par le gouvernement qui permettrait à ces ouvriers, qui permettrait à ces régions qui sont touchées soit par la fermeture soit par la diminution des contrats soit par une série de mesures qui sont prises par les gouvernements ou par les dirigeants qui sont en place, qui permettrait à ces gens-là de s'asseoir autour d'une table et d'essayer de trouver une solution aux problèmes auxquels font face ces régions que je qualifie de désignées. Malheureusement, l'absence de volonté manifestée par le gouvernement d'accéder à cette demande va probablement faire que la situation va continuer à se détériorer et à aller en périliclitant, et la première nouvelle que nous allons avoir c'est qu'il y aura encore des mises à pied dans les différentes régions qui sont touchées que ce soit à Québec, à Montréal ou à Sorel.

Je pense que si le gouvernement avait accepté ou acceptait de considérer sérieusement cette demande, il y aurait possibilité pour autant les membres du palier gouvernemental que ceux de l'Opposition officielle de s'asseoir avec non pas uniquement cet esprit ou cette volonté de se dire: eh bien, vous auriez dû faire telle chose ou vous auriez pu ne pas faire telle autre chose, il s'agirait de s'asseoir avec des intervenants du milieu, autant au niveau provincial qu'au niveau municipal. Je pense que si le gouvernement avait accédé ou accédait à cette demande, il y aurait certainement une satisfaction très manifeste de la part des ouvriers de ces compagnies, de ces chantiers, qui diraient que, enfin, le gouvernement fédéral assume ses responsabilités et mettra sur pied quelque chose qui pourra nous aider à conserver nos emplois et à les consolider.

• (1320)

C'est un peu le même problème qui se pose dans d'autres secteurs et qui fait que lorsque des groupes de différents milieux... et j'ai eu une situation à peu près identique au niveau de la pollution de la rivière Saint-Maurice où là, actuellement, il y a des groupes qui devraient se rencontrer et pour lesquels le ministère ou le gouvernement pourrait créer une espèce de comité où l'on pourrait s'asseoir. Mais, malheureusement, on dénote cette absence de volonté de la part du gouvernement de donner la chance à des personnes qui vivent un problème de pouvoir discuter, de pouvoir s'asseoir autour d'une table et de trouver une solution aux problèmes qui leur sont présentés et pour lesquels, s'il n'y a pas de concertation, et lorsque je parle de concertation il s'agit de concertation tant locale que régionale, municipale, provinciale et fédérale et à toutes les instances... C'est la meilleure façon je pense d'en arriver à trouver une solution et ce n'est pas en se cachant ou en faisant mourir au *Feuilleton* des motions comme celles présentées par le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) que nous réussirons à trouver une solution adéquate et, surtout, que nous satisferons les besoins de ces ouvriers des chantiers pour lesquels une action concrète de la part du gouvernement aurait pu signifier une volonté ou, tout au moins, que le gouvernement se préoccupait de leur sort.